



Ecologistes des villes, écologistes des champs : analyse spatiale de l'implantation en France des partis écologiques et "chasse pêche nature et traditions"

Michel Bussi, Loïc Ravenel

► To cite this version:

Michel Bussi, Loïc Ravenel. Ecologistes des villes, écologistes des champs : analyse spatiale de l'implantation en France des partis écologiques et "chasse pêche nature et traditions". *Cybergeo: Revue européenne de géographie / European journal of geography*, UMR 8504 Géographie-cités, 2001, 205, pp.19. 10.4000/cybergeo.4269 . halshs-00258190

HAL Id: halshs-00258190

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00258190>

Submitted on 17 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Ecologistes des villes et écologistes des champs : analyse spatiale de l'implantation en France des partis écologistes et «Chasse Pêche Nature et Traditions»

*Pro-environment parties in cities and pro-environment parties in rural areas :
spatial analysis of the implantation of green and agrarian parties in France and
Basse-Normandie*

Michel Bussi et Loïc Ravenel



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cybergeo/4269>

DOI : 10.4000/cybergeo.4269

ISSN : 1278-3366

Éditeur

UMR 8504 Géographie-cités

Ce document vous est offert par Centre national de la recherche scientifique (CNRS)



Référence électronique

Michel Bussi et Loïc Ravenel, « Ecologistes des villes et écologistes des champs : analyse spatiale de l'implantation en France des partis écologistes et «Chasse Pêche Nature et Traditions» », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Dossiers, document 205, mis en ligne le 18 décembre 2001, consulté le 17 septembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cybergeo/4269> ; DOI : 10.4000/cybergeo.4269

Ce document a été généré automatiquement le 17 septembre 2019.



La revue *Cybergeo* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transposé.

Écologistes des villes et écologistes des champs : analyse spatiale de l'implantation en France des partis écologistes et «Chasse Pêche Nature et Traditions»

Pro-environment parties in cities and pro-environment parties in rural areas : spatial analysis of the implantation of green and agrarian parties in France and Basse-Normandie

Michel Bussi et Loïc Ravenel

Recompositions socio-électorales

- 1 La géographie des comportements électoraux en Europe a longtemps été dominée par la thèse de la nationalisation, c'est-à-dire de la progressive réduction des particularismes locaux. En effet, la cartographie des résultats électoraux, comme les enquêtes d'opinions, ont pu laisser apparaître un déclin des votes «de classe», basés aussi bien sur les clivages «horizontaux» (enjeux économiques : profession, revenu, diplômes etc) que sur les clivages «verticaux» (enjeux culturels : religion, langue, ethnicité, etc.). L'utilisation en particulier de l'indice Alford (pourcentage des membres d'une classe votant pour un parti) démontre une telle évolution (Dogon, 1995 et 1996). Globalement, ce déclin des comportements régionaux et/ou communautaires serait associé au passage d'une société holiste à celle d'une société atomiste où l'individu devient un acteur libre et rationnel.
- 2 Mais si la thèse de l'individualisation de la société n'est guère remise en cause, le fait quelle se traduise par un comportement politique a-spatial reste discuté. Au Royaume-Uni par exemple, on assisterait au contraire à une régionalisation croissante des opinions électorales (Mac Allister, 1992). En France, les politistes penchent aujourd'hui davantage

vers l'hypothèse d'un réalignement que d'un désalignement : le clivage gauche-droite français se serait désaligné entre 1980 et 1985 vis-à-vis de l'opposition catholique-laïc pour se réaligner sur le critère de l'insécurité et de l'immigration (Martin, 2000). Plus globalement, les géographes notent que le déclin des appartenances et des héritages politiques traditionnels se traduisent par de nouvelles recompositions socio-spatiales : «ce qui est passionnant ici pour le géographe, c'est que ces transformations ne font pas disparaître l'espace, mais en font apparaître un nouveau» (Levy, 1999a). En effet, l'acte électoral, bien qu'individuel, reste par nature indissociable d'un processus collectif et, comme le souligne A.Pizzorno «il y a une valeur que la démocratie peut réaliser : ce n'est pas la liberté de choix politique (nous avons démontré que c'est une illusion) mais la liberté de participer à des processus d'identification collective» (Pizzorno, 1985). En ce sens, les valeurs nouvelles de la démocratie électorale restent forcément ancrées dans un terrain «identificatoire», que se soit pour revendiquer de nouvelles identités collectives ou pour refuser toute identité imposée¹.

Le quatrième clivage

- 3 Classiquement, les comportements électoraux sont analysés en fonction de l'offre partisane, qui elle-même s'organise selon des clivages largement admis. La classification de S. Rokkan sert le plus souvent de référence (Rokkan, 1971). Selon le comparatiste norvégien, les révolutions diverses font naître des conflits. Les partis expriment alors les conflits centraux d'une société, parmi lesquels on peut compter les conflits spatiaux, et contribuent à leur progressive pacification, en les réduisant à de simples clivages. Il distingue quatre types de conflits, pouvant potentiellement générer huit types de partis : le conflit État/église, le conflit centre/périphérie, le conflit possédants/travailleurs, le conflit rural/urbain. Le «désalignement» en Europe concernerait avant tout le règlement ou le dépassement du conflit État/église et possédants/travailleurs. Par contre, le conflit centre/périphérie resterait prégnant, et même évoluerait dans le sens d'un clivage transnational/local (mondialisation de l'économie, construction européenne). Les conséquences spatiales de ce clivage ont été largement étudiées, en particulier à travers l'implantation des votes nationalistes et extrémistes (Bussi et Gulea, 1997 ; Mayer et Perrineau, 1996 ; Trouffleau, 1992). Enfin, le conflit rural/urbain est classiquement celui qui a donné naissance au moins de partis. S'il existe quelques rares partis revendiquant explicitement la défense des intérêts ruraux, aucun ne se réclame jusqu'à présent de l'urbain.
- 4 Nous nous intéresserons ici à ce «quatrième clivage», rarement étudié en sociologie et en géographie électorale. Cet intérêt est commandé par l'actualité politique française. En effet, depuis le début des années 1990, deux courants, nouveaux par l'importance de leur audience électorale, sont apparus en France : les Verts et le parti Chasse, Pêche Nature et Traditions (CPNT). Si la montée électorale des Verts peut être analysée comme une tendance européenne, le mouvement des chasseurs est par contre plus original, et semble davantage lié à une spécificité française². Notre hypothèse serait alors que l'émergence politique conjointe de ces partis s'appuierait tout ou en partie sur le clivage urbain/rural, ce que confirment la plupart des études statistiques des politistes (Jaffre, 1999). L'influence nouvelle ou renouvelée de ce clivage serait liée au désalignement vis-à-vis des trois autres clivages traditionnels, au moins pour une partie de l'électorat. Il serait alors

l'une des illustrations des recompositions socio-électorales en Europe, et plus globalement des nouvelles territorialités.

- 5 Afin de tester cette hypothèse, nous utiliserons délibérément une approche «écologique» et des méthodes d'analyse spatiale. Pour limiter les risques d'erreur, nous travaillerons à deux échelles différentes : celle de la France par canton³ et celle de la Basse-Normandie par commune⁴. L'échelle communale présente le triple avantage de la finesse de la maille (les communes ne comptent parfois que quelques dizaines d'électeurs), du croisement possible avec des données potentiellement explicatives (par exemple le taux de chasseurs par commune), et de la possibilité de recomposer à loisir un découpage plus vaste adapté à la problématique (éliminer les communes des marais, isoler les communes urbaines...). Le choix de la Basse-Normandie est doublement justifié par le fait que cette région est à la fois l'un des berceaux de l'écologie en France (en particulier, dans le nord-Cotentin, depuis l'installation de l'usine de retraitement des déchets Nucléaire de la Hague, la COGEMA), mais également un des trois fiefs français du CPNT (la baie d'Isigny).

Le parti de la ruralité et le parti de la multispatialité

- 6 Les Verts et le CPNT sont des partis qui n'ont émergé électoralement que depuis les années 1990⁵. L'implantation électorale des Verts en France se divise en trois phases : la naissance du parti, à partir de 1973 (candidature de René Dumont à la présidentielle) jusqu'à 1983 ; la consolidation de 1983 à 1988, marquée par des résultats électoraux en dents de scie ; l'émergence en tant que force politique à part entière à partir de 1989. Les Verts atteignent environ 10% des voix aux élections européennes de 1989 et 1999. Leurs listes lors des élections municipales obtiennent en moyenne 9% des voix en 1989 (175 listes présentées et 600 conseillers municipaux élus), et 11,8 % en 2001 (33 maires élus). En 1997, ils entrent au gouvernement⁶. Le CPNT fait une entrée électorale plus brutale. Inconnu politiquement, le parti «Chasse Pêche Traditions» réalise un score surprise de 4.13% des voix aux Européennes de 1989. En septembre 1989, le substantif «Nature» s'ajoute au sigle du parti. De 1989 à 1998, le score du CPNT stagne (environ 4% lors des européennes, une trentaine de conseillers régionaux élus lors des régionales). Il accroît néanmoins son assise en 1999 lors des européennes (6.77% des voix). Le référendum sur le quinquennat est un autre signe de son audience électorale : il fut le seul parti à appeler au vote blanc, et le vote blanc atteint lors de ce référendum un score record en France, dépassant les 20% dans les départements où le CPNT est le mieux implanté.
- 7 Si l'objectif n'est pas ici d'analyser en détail le programme des deux partis il est néanmoins utile de rappeler comment les deux partis se positionnent vis-à-vis de la territorialité. Explicitement, le CPNT se présente comme le parti de la ruralité. Il s'agit là d'une réelle originalité, puisque si les partis «ruraux» ont pu être importants en Europe jusque dans la première moitié du vingtième siècle, en particulier en Scandinavie⁷, ils ont depuis pour la plupart gommé leur affichage spécifiquement rural. Au contraire, le CPNT souhaite volontairement dépasser le simple problème de la chasse pour graduellement étendre la portée de ses revendications, comme le démontre une analyse du discours des militants entre 1989 et 1999 (Traïni, 1999), ainsi que l'ouvrage du premier dirigeant du CPNT (Goustat, 1994). Ce dernier affirme : «le CPNT prend l'initiative d'un mouvement des campagnes qui sera le facteur déclenchant de cette conscience rurale qui pour l'instant sommeille. Grâce au CPNT, la ruralité a un avenir». En simplifiant largement, et en isolant

certaines expressions relevées par Traïni (1999), le discours du CPNT semble s'appuyer sur cinq ressorts principaux.

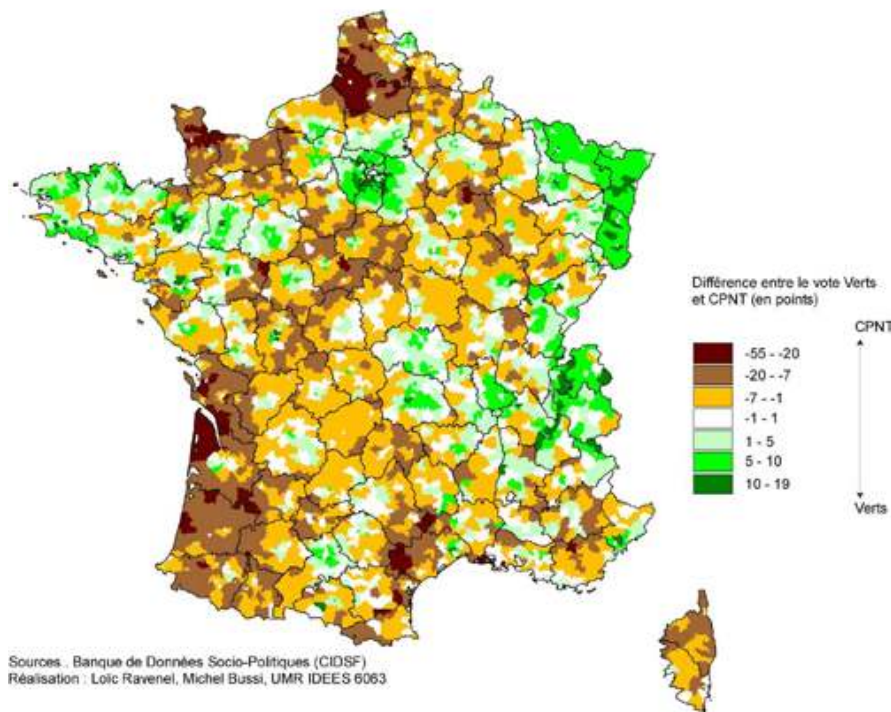
- 8 A travers la pratique cynégétique, c'est avant tout une forme de filiation («on naît chasseur, mais on ne le devient pas») et de sociabilité qui est défendue.
- 9 La ruralité est présentée comme un «mode de vie réel», une «nature vécue et utilisée» par opposition à la «nature rêvée ou idéalisée» défendue par les Verts (même si le lien à la nature passe également principalement par une pratique de loisirs pour des militants CPNT qui ont pour la plupart intégrés un mode de vie urbain ou périurbain).
- 10 Le CPNT utilise la rhétorique du «bouc émissaire», du repli, de la menace («les bouseux qu'on méprise», «la défense contre les khmers verts», «la lutte contre l'uniformité imposée par le mode de vie citadin et plus globalement anglo-saxon») : il se place alors en force de rassemblement des faibles, des isolés, des enclavés...
- 11 Le CPNT tente de promouvoir un contre modèle de société, qui n'apparaît ouvertement ni «poujadiste» («passer du statut de râleur impénitent à celui de militant citoyen compétent, vigilant et prospectif»), ni antieuropéen («revendiquer le droit à la différence dans le cadre d'une démocratie locale contre l'Europe des clercs»).
- 12 Le CPNT cherche à dépasser l'idéologie partisane pour s'afficher comme un mouvement ancré dans le quotidien et le «bon sens» («défense d'un mode de vie et non d'une idéologie», «ne pas refaire le monde, mais sauvegarder les richesses de notre culture et de notre environnement»).
- 13 Si les Verts ne s'affichent pas comme un parti urbain, ils revendiquent néanmoins ouvertement une multispatialité. Ainsi, leur présentation sur Internet⁸ met l'accent sur deux spécificités. Les Verts sont d'abord «sensibles aux courants qui animent la société civile (environnementalistes, régionalistes, tiers et quart-mondistes)». Ils sont ensuite un «mouvement sans frontières», «présent presque partout dans le monde», revendiquant une citoyenneté mondiale : «nous ne craignons pas de nous définir comme citoyens du monde, cosmopolites». C'est également par le sous titre «écologie sans frontière» que F. Faucher présente son analyse européenne des Verts (Faucher, 1999). La tête de liste laissée à Daniel Cohn-Bendit en 1999 lors des élections européennes est un autre exemple de cet affichage transnational, présent dès l'origine en 1973, puisque René Dumont était un agronome spécialiste du tiers-monde. Les Verts se présentent donc volontiers comme des citoyens du monde, à l'échelle locale comme à l'échelle planétaire. Sur le plan des valeurs, la montée des courants écologistes en Europe, à partir des années 1970, fut souvent associée à celle des valeurs post-modernistes, développées par Ronald Inglehart (Inglehart, 1993), c'est à dire la préférence de biens immatériels vis-à-vis de satisfactions concrètes. Ces différentes valeurs (multispatialité, post-modernisme) s'opposent explicitement aux valeurs défendues par le CPNT (localisme, rapport utilitariste à l'environnement naturel). Si elles ne font pas référence à la ville, les valeurs défendues par les Verts présentent néanmoins des points communs avec certaines définitions de l'urbanité : «trouver un maximum de choses sociales différentes dans un minimum d'étendue» (Levy, 1999b).

Elections européennes de 1999 : les deux écologismes

- 14 Une première approche de la relation spatiale entre les deux courants étudiés consiste à comparer leur score lors de l'élection européenne de 1999⁹. Presque sans exception, la

carte de France à l'échelle cantonale oppose un vote pour le leader des Verts plus fort en ville à un vote pour la tête de liste CPNT dominant sur la majorité du territoire rural

Carte 1 : le vote CPNT et le vote Verts (Européennes 1999)



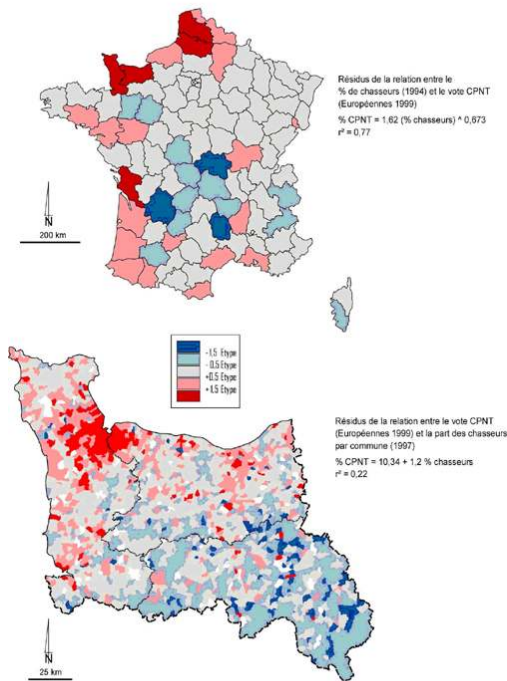
- 15 Néanmoins, les Verts parviennent à percer en dehors de l'espace urbain dans deux régions. La première correspond à l'espace frontalier franco-allemand et franco-suisse. La chute nette du score Cohn-Bendit aux abords de la frontière franco-belge ou franco-italienne tend à valider l'hypothèse d'un étonnant «friends and neighbours effect¹⁰» transnational. Ensuite, le vote Vert est dominant dans une grande partie du nord-ouest, notamment dans la partie la plus péninsulaire de la Bretagne.
- 16 Par opposition, le vote CPNT domine dans les espaces moins urbains mais il ne semble pas spécifiquement plus intense dans les espaces les plus isolés et ne marque donc en rien la France du vide. Ses fiefs électoraux se situent davantage aux marges d'espaces très urbanisés. C'est par exemple le cas de la Somme, de la Basse-Normandie, du Médoc, des Landes, du Haut-Languedoc. Ce modèle se retrouve à une autre échelle dans la plupart des départements, où le vote CPNT devient significatif lorsqu'on s'éloigne des préfectures. On peut émettre alors l'hypothèse plus précise que l'électeur «chasseur» exprime un vote de réflexe contre «la ville» dans un espace non urbain, mais néanmoins relativement proche des grandes concentrations urbaines, pouvant ainsi percevoir son environnement ou son mode de vie comme menacé. Faut-il, à l'instar du Front-national vis-à-vis des concentrations de population d'origine étrangère, imaginer un effet de halo «agrarien», séparé des villes par une ceinture périurbaine «écologiste»? Avant de creuser ces hypothèses, il convient de tester tout d'abord l'hypothèse «d'un vote sur enjeux», c'est-à-dire que le vote CPNT serait avant tout expliqué par la chasse et le vote écologiste par les risques environnementaux.

Un vote sur enjeux ?

Vote CPNT et chasseurs

- 17 Avant sa mutation en parti de la ruralité, le CPNT se revendiquait essentiellement comme le parti des chasseurs, né au lendemain des attaques répétées des gouvernements et des écologistes contre des pratiques de chasse traditionnelles. Ces liens, idéologiquement forts, s'expriment clairement sur le plan spatial : les bastions et les zones de forces du CPNT correspondent bien aux espaces de la chasse (Ravenel, 1997). Les chasseurs, particulièrement nombreux dans l'Ouest, le Sud-Ouest et dans la partie méridionale de la France ont une répartition qui, selon les hypothèses de J.-C. Chamboredon, renvoie essentiellement à l'expansion des propriétés en faire-valoir direct, le système des grandes propriétés ayant limité la pratique cynégétique paysanne (Chamboredon, 1982). L'opposition urbain/rural joue aussi solidement, les grands départements urbains apparaissant toujours avec des chiffres inférieurs par rapport à l'ensemble de la zone alentour. Toutefois, au-delà de ce premier clivage, quelques départements s'individualisent par leurs forts taux de chasseurs : au sud-ouest, les Landes, le Lot-et-Garonne et la Gironde qui, malgré la présence de Bordeaux, possède un taux de même niveau que les départements ruraux limitrophes ; dans le centre, le Loir-et-Cher et l'Indre ; au sud, les Alpes-de-Haute-Provence, la Corse et la Lozère ; au nord, la Somme et les départements normands.
- 18 En croisant les données départementales sur les chasseurs¹¹ et le vote CPNT aux élections européennes de 1999, on perçoit le lien spatial fort entre les deux composantes même s'il peut exister une dissociation possible entre les lieux de vote et de chasse. En effet, la comptabilité du nombre de chasseurs est effectuée par l'enregistrement des permis de chasse dans les mairies des domiciles (résidences principales ou secondaires) ou sur des lieux de chasse («parrainage»). Un chasseur peut être recensé dans un département tout en habitant et votant dans un autre : un certain nombre de chasseurs, que l'on ne peut quantifier, ne s'expriment pas électoralement sur place. Néanmoins, à l'échelle départementale, ces migrations cynégétiques sont rares, liées à l'attraction de domaines de chasse privés. Un modèle de régression explique 77% de la variable vote par la seule présence des chasseurs. L'examen des résidus de la relation dégage quelques éléments importants de ce vote sur enjeux.

Carte 2. : Le vote CPNT en fonction des chasseurs



L. Ravennet, C. Fouetflou - Université de Caen - 2001
 Sources : Ministère de l'intérieur, INSEE RGP 99, Office National de la Chasse

- 19 Les départements bien pris en compte par le modèle sont les plus nombreux : ils expriment une situation pour laquelle le vote CPNT est une fonction de la représentativité des chasseurs. Ce sont des départements dans lesquels il n'y a pas d'enjeux particulier entraînant une sur ou sous-représentation du vote. En revanche, les résidus positifs mettent en valeur des départements où le vote CPNT est beaucoup plus fort à ce que ne le laisserait supposer la présence des chasseurs. Tout le littoral français est concerné (à l'exception de la Bretagne et de la Côte d'Azur) avec quelques lieux remarquables sur la Côte d'Opale, en Basse-Normandie et le long de la côte aquitaine. On retrouve ici les zones majeures de conflits¹² entre chasseurs et écologistes (et/ou chasseurs/État). Le vote CPNT est avant tout l'expression d'un conflit localisé sur des pratiques de chasse mobilisant l'opinion locale et nationale (conflit de la palombe dans le Médoc, chasses dans les zones humides du Bessin, de la baie de Somme ou de l'estuaire de la Loire). La forte littoralisation du vote est la conséquence des oppositions depuis 1992 aux projets européens de protections des zones humides (Natura 2000) devenu fer de lance d'une lutte des chasseurs et des communautés rurales se sentant dépossédés de leurs territoires. Ces départements sont ceux où la chasse au gibier d'eau est la plus pratiquée, des départements où les intérêts d'une minorité de chasseurs vindicatifs sont menacés par les différentes directives européennes et étatiques. Cette minorité mobilise à la fois l'ensemble des chasseurs et une grande partie de l'opinion rurale en utilisant ces conflits spécifiques comme argument de lutte contre un vaste complot dirigé contre la chasse (Garcia, 2000). Ce n'est pas ici une France rurale profonde, menacée de d'abandon, mais plutôt des espaces en conflit avec le supranational (les directives européennes) et la ville («Ne pas devenir une zone de loisirs pour les gens des villes»). La lutte du CPNT renvoie au conflit d'usage d'un espace rural et naturel qui n'est plus la seule propriété des communautés locales tant en terme d'activités que de loisirs. Confrontés aux randonneurs et autres vététistes, les chasseurs acceptent difficilement dans les zones à fortes densités de ne plus être les seuls usagers.

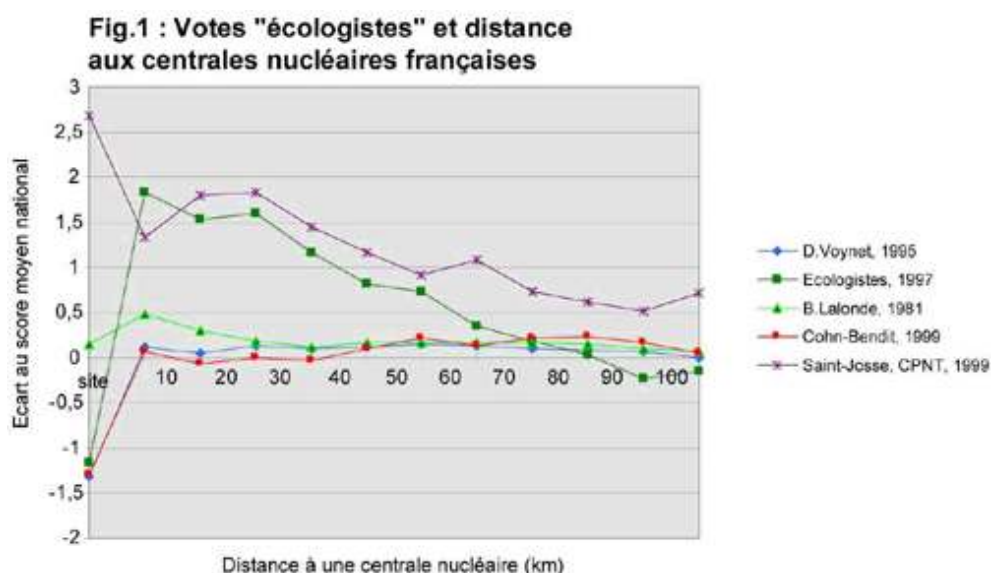
- 20 A l'inverse, les départements à résidus négatifs donnent une autre vision de la chasse et de son lien avec CPNT. Une concentration se remarque dans le Centre de la France, le Massif central et deux extensions en Pays de la Loire et dans les Alpes. Il s'agit pour l'essentiel de zones très rurales, situées dans une France du vide bien loin des dynamiques littorales où la présence des chasseurs, généralement importante, ne se traduit pas dans les urnes. Si l'on peut y voir une forte stabilité de l'électorat, il faut aussi évoquer la dissociation vote/habitat : les départements du centre de la France ont une organisation de la chasse fondée sur les structures privées qui attirent des chasseurs de tout le territoire national.
- 21 Changeons d'échelle et transférons ce modèle à la Basse-Normandie pour laquelle nous possédons les données communales du nombre de chasseurs. Avec plus de 50 000 chasseurs, la région se caractérise notamment dans le département de la Manche par une prédilection pour la chasse au gibier d'eau. Fief du CPNT lors des dernières élections européennes (16.4% dans la Manche, 13.5% dans le Calvados mais seulement 10% dans l'Orne), la Basse-Normandie est la parfaite illustration des enjeux électoraux observés à l'échelle nationale. Le mécontentement des chasseurs se traduit dans le vote car ils sont capables de mobiliser au-delà de leurs adhérents. Ainsi, le 7 mai 2000, plus de 12 000 personnes manifestaient dans les rues de Caen contre les projets de loi sur la chasse. Venu de tout l'Ouest à l'appel des dirigeants CPNT, la manifestation rassemblait, outre de nombreux chasseurs, «des pêcheurs, des bouilleurs de cru, des taxidermistes, des commerçants non sédentaires et des défenseurs des marchés traditionnels» (Lerosier, 2000). Au même moment, plus à l'est, la manifestation de Troyes mobilisait moins de 1000 personnes. N'ayant pas le même succès que le rassemblement normand, faut-il voir dans cet échec une organisation déficiente ou, plus simplement une réceptivité régionale plus faible du discours CPNT ?
- 22 La carte des résidus montre un espace régional fortement différencié à plusieurs échelles géographiques qui permet de préciser les points examinés précédemment (carte 2). Une très nette distinction s'effectue entre le littoral et l'intérieur : la Manche et le Calvados ont un vote CPNT nettement supérieur à l'Orne qui est pourtant un département fortement rural et au nombre de chasseurs important (1 chasseur pour 22 habitants dans l'Orne, contre 25 dans la Manche et 31 dans le Calvados). Cette spécificité s'observe aussi dans le rapport entre le nombre de voix CPNT et le nombre de chasseurs qui indique l'importance du vote par rapport à la présence spécifique des chasseurs. Sa valeur de 0.76 dans l'Orne (contre 1.44 et 1.52 dans les deux autres départements) démontre que la présence des chasseurs ne se traduit pas ici par un vote CPNT de même ampleur mais, surtout, cette carte signale l'importance des zones conflictuelles dans la création d'un sur-vote CPNT. Les résidus positifs sont localisés essentiellement dans et autour des zones humides soumises à dispositifs réglementaires et suscitant la colère des chasseurs. Les marais du Cotentin et du Bessin et, à un moindre niveau, les marais de la Dives et la Baie du Mont-Saint-Michel apparaissent comme des espaces réunissant toutes les conditions pour le développement du vote CPNT. En regroupant les communes selon un zonage naturel ou selon leur appartenance au Parc Naturel Régional des marais du Cotentin et du Bessin, la spécificité du vote est flagrante : plus de 20% pour les communes des marais avec un indice CPNT/Chasse extrêmement fort (tableau 1)¹³. A l'inverse, plus loin du littoral, dans d'autres milieux écologiques, cette spécificité n'apparaît pas quelle que soit la proportion de chasseurs : les conflits d'usages sont faibles, peu médiatisés et ne suscitent pas une réaction électorale. La cause des chasseurs ne dépasse pas le cercle des

pratiquants et ne s'exprime pas politiquement. Ce que l'on pouvait observer à l'échelle nationale se reproduit ici marquant l'extrême concentration spatiale du vote sur un enjeu bien précis : la chasse au gibier d'eau, fer de lance de la lutte des chasseurs. Toutefois, ces lieux de conflits extrêmement localisés diffusent dans l'espace régional où ils provoquent une sur-représentation du vote comme le précise le taux de 12.7% observé sur les communes hors de ces zones : cela reste près du double de la moyenne nationale. Notons enfin qu'à cette échelle communale, la dissociation entre lieux de vote et de chasse n'est pas rare car des chasseurs habitants en zone urbaine pratiquent régulièrement leur activité favorite dans la campagne environnante. En ce sens, le biais introduit affaiblit théoriquement le vote CPNT en milieu rural et tend à l'augmenter en milieu urbain.

	Vote CPNT (%)	CPNT/Chasseurs
Marais de la Dives	20,2	2,54
PNR Cotentin et Bessin	29,7	1,54
Reste de la Basse-Normandie	12,7	1,24

Vote Verts et centrales nucléaires

- 23 La question de l'énergie nucléaire fut et reste un débat particulièrement médiatisé pour les écologistes. La question de l'implantation des centrales nucléaires a parfois cristallisé régionalement des conflits, notamment dans les années 1970, et a de ce fait accompagné la croissance de la reconnaissance politique des Verts. Il est donc intéressant de tester à l'échelle nationale le lien actuel entre vote écologiste et distance aux centrales nucléaires françaises en activité



- 24 Si les constats ne sont pas flagrants, quelques tendances se dégagent néanmoins. Le vote écologiste dans le canton où sont implantées les centrales est généralement très faible, par exemple inférieur à 3% pour D.Voynet en 1995. Mais cette moyenne souffre de quelques exceptions, comme Dampierre où la candidate écologiste recueille près de 7%

des voix en 1995, où les Pieux dans la Manche où le vote écologiste est moins influencé par la présence de la centrale de Flamanville que par celle de la COGEMA à la Hague, et où les candidats écologistes aux législatives de 1997 obtiennent 23% des voix. Le vote écologiste passe systématiquement, mais faiblement au-dessus de sa moyenne nationale (environ 1 point) dans les cantons entourant les centrales, dans un rayon de 10 kilomètres. Ensuite, il reste très légèrement au-dessus de sa moyenne jusqu'à une distance d'environ 80 kilomètres. Ces constats rejoignent ceux effectués précédemment dans l'ouest de la France (Bussi, 1998) qui concluaient que le vote écologiste était particulièrement faible sur les sites même des centrales et tendaient ensuite légèrement à augmenter. On ne voterait donc pas écologiste sur le site même où la centrale apporte emplois et ressources, mais un peu davantage à proximité où en en perçoit le risque potentiel sans en avoir les avantages.

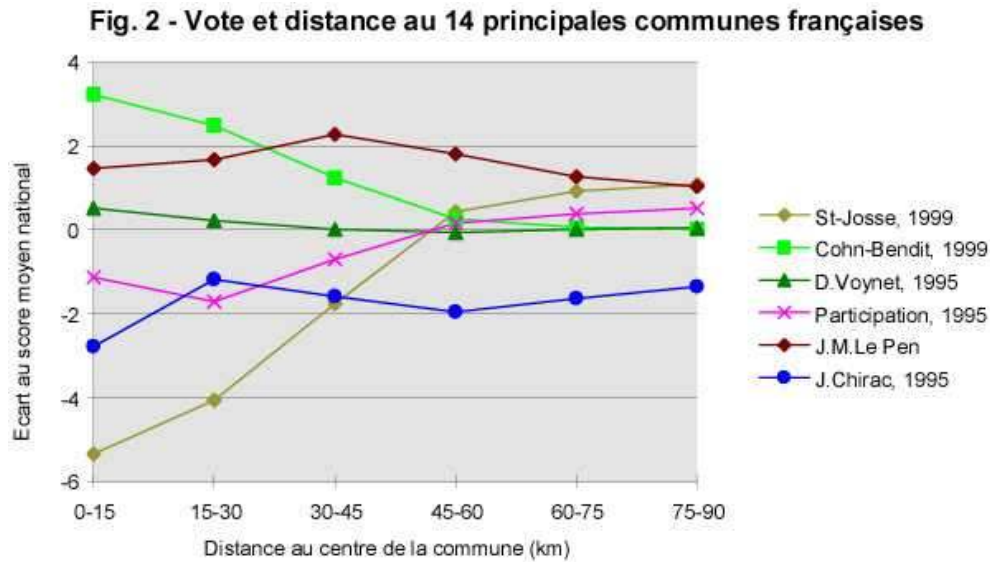
- 25 L'influence de la distance aux centrales semble un peu plus sensible lors des élections législatives : faut-il y voir l'effet d'un relatif militantisme local qui trouverait dans le scrutin d'arrondissement davantage l'occasion de s'exprimer ? Le vote CPNT apparaît lui aussi un peu plus fort à proximité des centrales nucléaires, même si contrairement aux partis écologistes, c'est sur le site même des centrales que ce comportement atteint son niveau le plus élevé. Mais il est difficile ici d'isoler la part qui revient à la présence de la centrale nucléaire de la part liée à la forte régionalisation du vote CPNT : ainsi, le vote pour le parti des « chasseurs » passe de 2,3% à Cattenom à plus de 20% sur les sites des Pieux, du Blayais ou de Gravelines, tous situés en position littorale dans des zones très favorables au CPNT. Dans ce cas, la présence d'une centrale ne fait sans doute que renforcer localement le vote en faveur de la « nature » et la « tradition ».
- 26 Les enjeux apparaissent donc différents pour les deux partis. Les ancrages spatiaux du CPNT sont fortement corrélés aux zones de conflits sur la chasse autour desquelles se cristallise un discours plus global. La lutte pour la préservation de pratiques cynégétiques est le point de départ, la partie immergée d'une réflexion sur la préservation d'un mode de vie idéalisé dans un territoire rural. La chasse devient l'élément catalyseur d'un malaise des campagnes face à la poussée des modes de vies et pensées urbains. Les enjeux prennent alors une forte dimension régionale qui interpénètre le clivage urbain/rural. Pour leur part, les écologistes ont dépassé les origines géographiques du mouvement dans les années 1970, la lutte par rapport aux sites nucléaires ayant changé d'échelle géographique. La dimension régionale a été relativement évincée au profit d'une distinction fondée essentiellement sur le degré d'urbanité.

Vote et gradient d'urbanité

- 27 Comme nous l'avons montré, l'évolution du discours des deux partis témoigne d'un positionnement s'opérant en fonction du clivage urbain/rural dont il reste à tester la validité. L'hypothèse d'un tel lien fut suggérée de façon intuitive par quelques chercheurs, qu'il s'agisse du rapport à la ruralité (« A la lecture de certaines cartes, on serait tenté de dire que plus on s'éloigne des villes, plus le vote CPNT progresse. On notera au passage que ce gradient s'inverse complètement lorsqu'il s'agit du vote en faveur des Verts »¹⁴) ou de l'urbanité (« Il s'agit fondamentalement d'un réseau logiquement composé des urbains-cultivés-européo-cosmopolites qui se sentent idéologiquement en phase avec la construction européenne »¹⁵). L'utilisation de requêtes

spatiales permet de dépasser cette intuition en mesurant le phénomène à plusieurs échelles.

- 28 Une première application porte sur l'organisation électorale mesurée en fonction de la distance aux treize communes françaises les plus peuplées¹⁶. Les scores moyens des différents partis ont été calculés dans des bandes concentriques de quinze kilomètres autour des villes, jusqu'à une distance de 90 kilomètres¹⁷. Malgré la diversité des situations régionales autour des quatorze villes, les moyennes calculées ne semblent pas varier de façon aléatoire par rapport à la distance aux centres villes



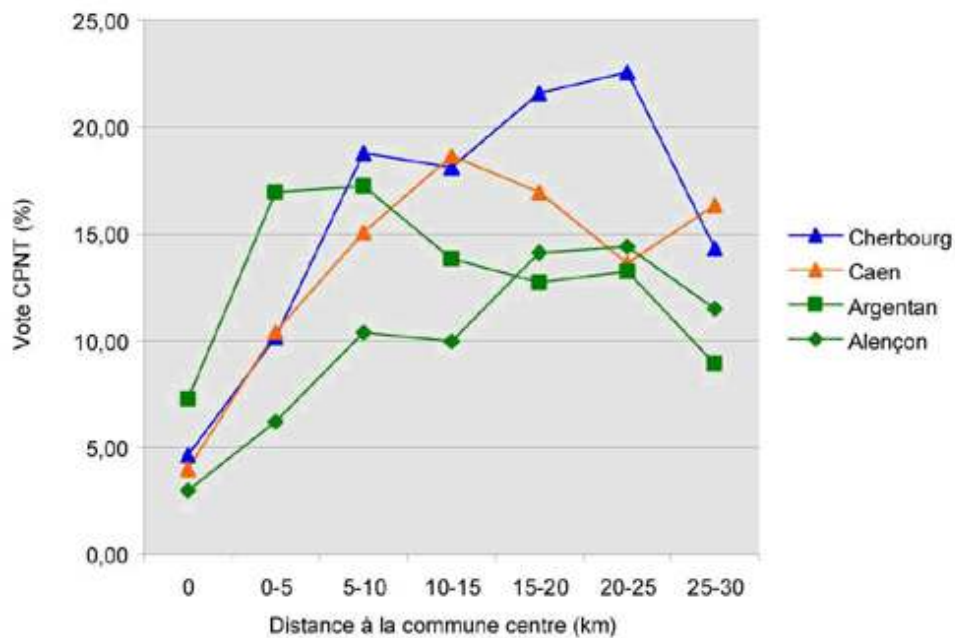
- 29 Le candidat dont l'implantation est la plus clairement urbaine est D. Cohn-Bendit lors des européennes de 1999 : son score décroît sans exception du centre vers la périphérie sur un rayon de 90 kilomètres. Le vote pour D.Voynet en 1995 est lui aussi plus important lorsqu'on se rapproche du centre ville, mais de façon beaucoup moins marqué que pour la tête de liste aux européennes. Ceci confirme les analyses visuelles et donne du crédit à la théorie d'un électorat «universaliste» que l'on rencontrerait plus fréquemment dans les grandes métropoles. Le vote «Vert» lors des européennes de 1999 est symétriquement opposé au vote CPNT pour J. Saint-Josse. En effet, le vote Saint-Josse, du centre vers la périphérie, passe de 4 à 11% et sa courbe croise celle de Cohn-Bendit à une cinquantaine de kilomètres des centres ville. On notera que si d'autres courants entretiennent une relation non aléatoire avec la distance à la ville (Front National, abstentionnisme), un tel rapport ne se traduit aucunement par des gradients d'une intensité comparable à celle des votes Verts et CPNT.
- 30 A l'échelle plus fine de la Basse-Normandie (et de l'agrégation communale des données), la distinction s'effectue aussi clairement entre les zones urbaine et rurale en respectant les ordres de grandeur de l'échelon départemental. Le vote CPNT décroît du rural à l'urbain où il enregistre ses plus faibles scores. Notons aussi que les communes périurbaines du Calvados et de la Manche ont des scores plus élevés que les communes rurales de l'Orne (tableau 2).

Vote CPNT				
	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie

Rural	18,0%	20,1%	11,8%	17,3%
Périurbain	15,5%	16,7%	11,5%	15,2%
Pôle Urbain	7,1%	8,4%	5,1%	7,2%
Total	13,5%	16,4%	10,0%	13,8%

31 A cette échelle, le vote CPNT décroît aussi avec l'éloignement de la ville

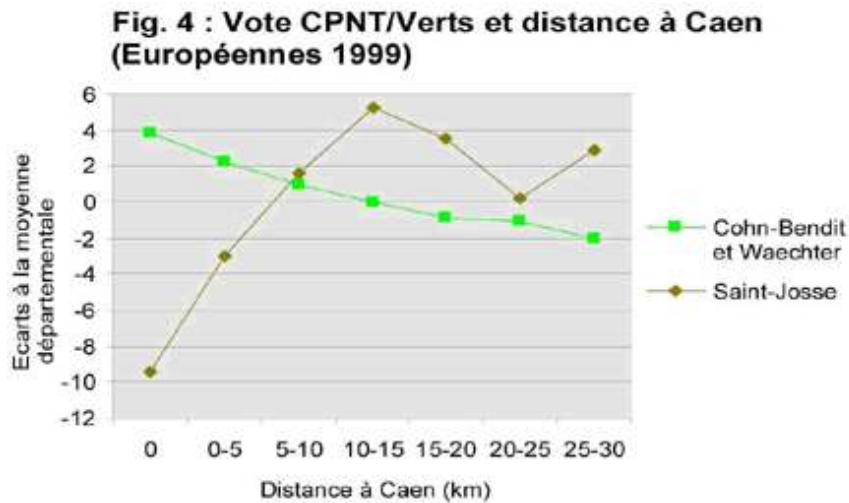
Fig. 3 : Distances aux principales villes bas-normandes et vote CPNT (élections européennes 1999)



(élections européennes 1999»¹⁸).

32 Pour une ville donnée, il est toujours le plus faible dans la commune centre avec des scores toutefois qui reflètent la taille de la ville et la position de celle-ci par rapport aux zones de conflits. A l'exception d'Alençon, le taux augmente fortement dès 5 km. A Caen par exemple, le CPNT obtient 4% des voix en centre ville et 10.4% dans la première couronne périurbaine. Même constatation à Cherbourg où son score passe de 4.6 à 10.1%. Puis, les voix CPNT se stabilisent, voire régressent entre 10 et 20 km. L'influence urbaine se vérifie toujours mais reste spatialement limitée. Au-delà de la ville centre et de la première couronne, les valeurs deviennent celle de l'échelle départementale. La ville d'Alençon est à part avec les chiffres les plus bas et une croissance relativement linéaire et continue qui combine l'effet urbain avec une position excentrée. La mesure suit en effet dans une direction principale sud-nord qui correspond au gradient régional du vote CPNT.

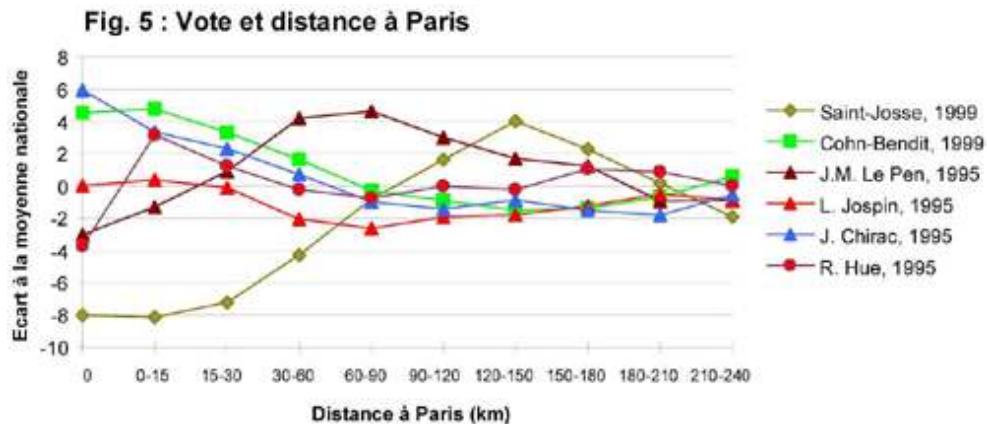
33 Le vote Verts est, comme à l'échelle nationale, inversé par rapports aux chasseurs



- 34 Les meilleurs scores sont atteints en zone urbaine et diminuent dans le milieu rural. Toutefois, les différences sont moins contrastées, les écarts entre les zones plus faibles. Un peu moins de 5 points séparent le milieu rural du milieu urbain contre près de 11 points pour CPNT. Pour la ville de Caen, la décroissance est générale, faible et finalement peu influencée par la spécificité locale du vote CPNT. En effet, les deux courbes réalisées sans les communes des marais de la Dives se distinguent par leur pente : régulière et faible pour les Verts ; accentuée et irrégulière pour CPNT.

Partis écologistes, 1999	
Rural	8,5%
Périurbain	11,4%
Pôle Urbain	13,1%
Total	11%

- 35 Enfin, nous avons testé la même méthode sur la seule agglomération parisienne (données agrégées à l'échelle cantonale). Nous avons retenu cette fois ci un pas de 30 kilomètres (mis à part des deux premières couronnes, limitées à 15 kilomètres) et étendu la mesure jusqu'à un rayon de 240 kilomètres.



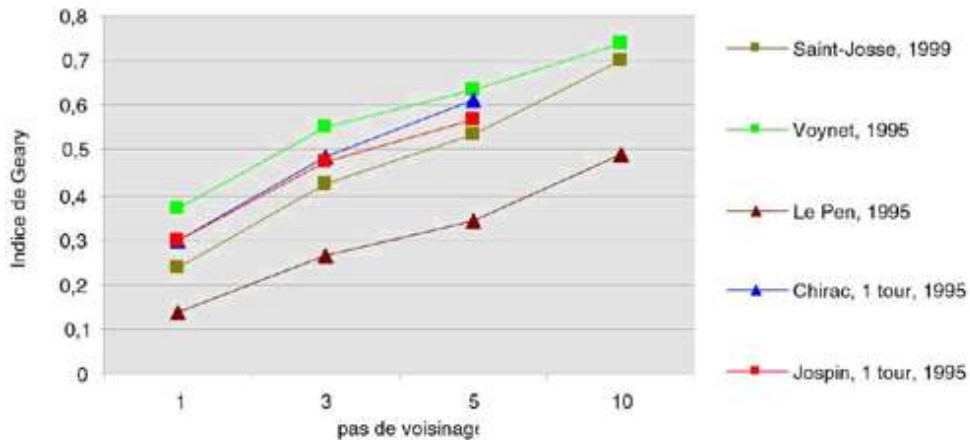
- 36 Quelques constats similaires apparaissent : le vote Cohn-Bendit décroît de façon spectaculaire de 13% à 7% sur une distance de 120 kilomètres. Il se superpose ainsi presque exactement avec le vote pour J. Chirac dont la décroissance vis-à-vis de Paris traduit un classique effet «d'amitié locale». Mais le graphique rassemble également des partis qui ont pour caractéristique commune d'être peu implantés dans Paris intra-muros, et d'augmenter régulièrement leurs voix avec la distance à Paris. Toutefois, la «pente» est différente pour chaque courant, et au final, dans chaque couronne, un courant et un seul est sur représenté électoralement. La première couronne, à quinze kilomètres de Paris, peut être encore qualifiée de banlieue rouge, puisque le vote communiste y dépasse nettement sa moyenne nationale. Le constat vaut encore pour le vote Hue en 1995, même s'il était plus net en 1981 pour Marchais. Dans une seconde couronne, entre 30 et 90 kilomètres, le Front-national est sur représenté (il approche les 19% de moyenne), alors que tous les autres partis obtiennent des scores conformes à leur moyenne nationale. Dans une troisième couronne, entre 120 et 150 kilomètres, presque tous les partis «rentrent dans le rang», mis à part le courant CPNT, dont le score atteint 13.5% dans les 300 cantons composant cette couronne. Cette couronne recouvre la première ceinture de plus faible densité, en périphérie des villes «à une heure de Paris», et regroupe des espaces tels que la Baie de Somme, la basse-Seine, le pays d'Auge, la Sologne, la forêt d'Orient, la montagne de Reims, pouvant être perçus localement comme des espaces «réserves» menacés par l'extension urbaine, y compris par des néo-arrivants urbains ou des résidents secondaires.
- 37 Le rapport entre vote et distance à la ville n'est donc pas aléatoire, à Paris comme ailleurs. Il est sans doute influencé par la structure socio-économique des villes et de leurs périphéries. Néanmoins, d'autres facteurs entrent en jeu. En effet, la relation à la ville n'est pas la plus nette pour les partis traditionnels facilement positionnables sur l'axe gauche/droite dont le vote s'explique principalement par la position socio-économique individuelle²⁰, mais davantage pour les nouveaux courants, qu'il s'agisse des partis nationalistes, écologistes ou agrariens. Ceci tend à infirmer la théorie d'une homogénéisation des comportements électoraux, mais plaide davantage en faveur de celle d'une recomposition. Néanmoins, puisque cette recomposition passe principalement par les courants nouveaux et des relations à l'urbanité, il est fort probable que des analyses à petite échelle portant uniquement sur les courants traditionnels (ou les élus) les négligent. Ainsi, l'important travail cartographique récent de S.Vieillard-Afre sur les militants Verts n'intègre pas la logique urbaine dans son schéma explicatif (Vieillard-Afre, 2001). Mais elle raisonne sur des cartes à l'échelle départementale qui ont pour caractéristique classique d'écraser le fait urbain.

- 38 Les mesures statistiques qui précèdent accréditent donc l'hypothèse d'une opposition rural/urbain. L'analyse quantitative confirme ici l'analyse qualitative du discours des partis. En effet, les «chasseurs» cherchent à se distinguer politiquement des Verts par des arguments ou des slogans visant explicitement à les cantonner à la sphère urbaine : «écologie de trottoir opposée à l'écologie de terroir», «écologie de salon opposée à l'écologie en action»²¹. Il ne faut toutefois pas oublier que cette opposition rurale/urbaine reste avant tout d'ordre symbolique, et oppose principalement chez des électeurs qui ont désormais – dans leur grande majorité – intégré un mode de vie citadin, une représentation de la nature (et par opposition de la ville), plus qu'une pratique «vitale»²². C'est d'ailleurs en ce sens que selon J.-C. Chamboredon, la chasse activerait «des valeurs rémanentes, bien au-delà des loisirs». En effet, la pratique cynégétique «à l'envers de l'urbanisation et de la dépaysement, s'accompagne du maintien, dans les loisirs, d'éléments de mode de vie anciens, qui reçoivent une nouvelle signification» (Chamboredon, 1982).
- 39 Il est assez habituel de positionner les deux courants «écologistes» sur l'axe gauche-droite. Les Verts appartiennent explicitement à la gauche plurielle en France et aux sociaux-démocrates en Europe tandis que le CPNT est assez souvent associé à la droite²³. Malgré l'attitude politique partisane des élus et éventuellement des militants des deux courants, leurs électeurs se situent majoritairement en dehors de ce positionnement gauche/droite classique. D'ailleurs, lors des élections municipales de 2001, le relatif échec de la gauche s'explique en partie par la percée urbaine des Verts au premier tour, dont les électeurs ne se reportèrent que très partiellement sur la gauche au second tour, y compris lorsque la liste verte fusionnait avec celle de la gauche plurielle. Les rares études de sociologie électorale semblent également montrer que le CPNT est le parti dont la proximité partisane des sympathisants est la plus composite. Maniant avec humour l'analogie entre le déterminisme physique et la sociologie électorale, J. Fourquet indique alors que les électeurs CPNT sont issus du «marais», c'est à dire de la portion de l'électorat français ne se reconnaissant pas dans le clivage gauche-droite et s'abstenant régulièrement (Fourquet, 1999).
- 40 Au-delà de cette analyse nationale, l'implantation des Verts en Europe permettrait de tester ces hypothèses à partir d'une approche comparative. On sait déjà que les partis Verts sont plus présents en Europe du Nord que du Sud : il resterait à mesurer si cette dichotomie peut être analysée en fonction d'un gradient d'urbanisation. Si lien il y a, il est sans aucun doute complexe, puisque par exemple les *Greens* n'ont quasiment au Royaume-Uni aucune audience électorale, malgré l'urbanisation britannique précoce.

Deux rapports opposés à la spatialité ?

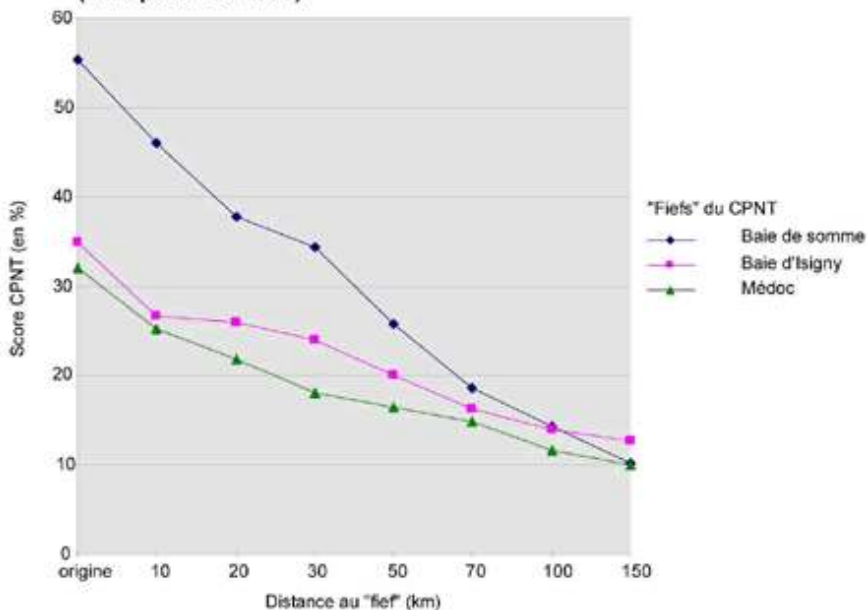
- 41 En dehors de la relation à l'urbanisation, nous avons noté que les deux partis revendiquaient un rapport différent à la territorialité : un localisme pour le CPNT, une «multispatialité» pour les Verts. Le calcul de la variographie²⁴ en France, par canton, pour les deux partis semble le démontrer.

Fig. 6 : Variographie du vote



- 42 Lors des élections présidentielles de 1995, parmi l'ensemble des candidats au premier tour, le vote pour D.Voynet est celui qui apparaît le moins cohésif, quel que soit le pas de voisinage retenu. A l'inverse le vote pour J. Saint-Josse en 1999 apparaît très cohésif, notamment jusqu'à un voisinage cantonal d'ordre 3. Il est donc intéressant d'observer les similitudes, en terme d'implantation spatiale, entre les votes Front-National et CPNT. Ces deux partis possèdent comme points communs la très forte cohésion spatiale de leur électorat, un discours politique très territorialisé (la ruralité pour le CPNT, la nationalité pour le Front-National) et une capacité d'attraction chez un électorat qui ressent une forme de relégation témoignant d'une certaine captivité spatiale²⁵.
- 43 Si l'on étudie spécifiquement les «fiefs» CPNT en France, l'importance de l'entraînement par contagion apparaît également de façon claire.

Fig. 7 : Vote CPNT à partir des ses "fiefs" d'implantation (Européennes 1999)

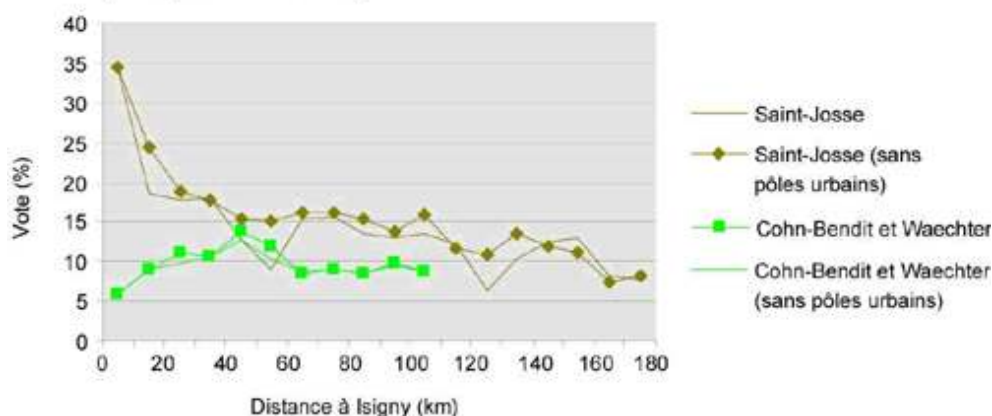


- 44 Le calcul du score moyen lors des élections européennes de 1999 en fonction de la distance aux trois principaux sites²⁶ démontre à la fois la puissance de l'effet d'entraînement du CPNT, mais aussi son incapacité actuelle à diffuser au-delà d'une

certaine distance. L'exemple de la baie de Somme l'illustre. Le CPNT y obtient ses meilleurs scores nationaux, avec des taux dépassant plusieurs fois 40% des exprimés, mais ce pôle possède une aire d'influence, d'environ 100 kilomètres carrés, qui n'est pas plus étendue que celle de la baie d'Isigny. La baie de Somme, comme la plupart des bastions CPNT, est entourée de zones urbaines peu sensibles au CPNT : l'agglomération lilloise au nord et l'agglomération parisienne au sud.

- 45 La baie d'Isigny, à mi-chemin entre Caen et Cherbourg, à la limite de l'influence des deux grandes villes régionales, produit une organisation identique. A partir de ce lieu, le vote CPNT décroît avec une pente forte jusqu'à 50 kilomètres et se stabilise ensuite avec une pente épousant le gradient régional nord-ouest/sud-est.

Fig. 8 : Vote et distance à la baie d'Isigny (Européennes 1999)



- 46 Il semble, comme on l'observe pour la baie de Somme, que les «fiefs» agissent par contagion dans un espace régional, permettant aux zones proches de maintenir des scores élevés par rapport à la moyenne nationale. A cette échelle, les villes ont un effet relativement limité spatialement. L'éviction des communes appartenant à un pôle urbain évite les accidents de la courbe mais ne modifie pas la tendance globale observée. A l'inverse, le vote Vert suit une évolution contraire, mais comme nous l'avions remarqué précédemment l'augmentation du vote en fonction de la distance à Isigny est plus liée à l'influence de la ville de Caen. Les scores pour les Verts augmentent jusqu'à une soixantaine de kilomètres puis décroissent à nouveau mais selon une pente plus faible. En enlevant les communes des pôles urbains, la courbe quasiment identique signale la différence d'échelle spatiale des deux votes : un gradient général selon les zones à enjeux pour le CPNT, la présence urbaine ne jouant un effet que dans l'environnement immédiat ; une organisation en fonction de la distance aux centres urbains pour les Verts. Encore une fois, les analyses quantitatives confirment des hypothèses intuitives. Quand J. Fourquet parle à propos du CPNT d'un vote par «capillarité sociologique» (Fourquet, 1999), l'analyse spatiale étudie le mode de diffusion des deux partis écologistes, par cohésion spatiale ou non, à la lecture des valeurs qu'ils défendent.
- 47 Ainsi, plus qu'une simple référence à la ruralité, le CPNT semble s'opposer à la revendication de valeurs individualistes et multiscalaires. Comme le souligne C.Traini (Traini,1999) la chasse est avant tout un «cercle de reconnaissance [...] un mode d'accès à l'échange d'estime réciproque [...] un culte du groupe et des valeurs viriles». Le CPNT défend «les hommes et femmes de bon sens enracinés dans la culture locale». Il revendique une «démocratie locale conviviale et un pluralisme qui respecte les

spécificités locales qui font le sel de la vie». On peut donc voir dans le CPNT la défense d'une société holiste où les valeurs communautaires et collectives restent prégnantes, une fidélité aux espaces «légitimes», au-delà de l'unique référence à l'échelle locale. D'ailleurs, J. Fourquet note dans son étude sur cinq départements (Fourquet, 1999) que lors des élections européennes de 1999, l'électorat CPNT mord largement sur l'électorat souverainiste (Liste Pasqua)²⁷.

- 48 C'est donc également en ce sens que le CPNT s'oppose aux Verts, et à leur affichage cosmopolite. Certains spécialistes vont même jusqu'à évoquer le fait que les Verts défendent des valeurs individualistes et des organisations non maillées. Ainsi, F. Faucher signale que l'engagement écologiste «est un don de soi à l'humanité», mais aussi que «les Verts attachent une importance considérable à la reconnaissance des qualités uniques de l'individu et considèrent qu'elles doivent être encouragées et utilisées pour leur caractère spécifique [...] les Verts manifestent un intérêt appuyé pour les formes réticulaires d'organisation. La résistance à toute tentation jacobine a marqué les débuts du mouvement écologiste français, freinant considérablement la création d'une organisation nationale durable» (Faucher, 1999). Ces valeurs correspondent d'ailleurs assez largement à celles de l'électorat Verts, plus diplômé que la moyenne, et sans aucun doute, même si les sondages ne le disent pas, dotés d'un «capital spatial» supérieur à la moyenne.
- 49 Ces quelques réflexions nous permettent de conclure en dépassant la simple organisation urbaine ou rurale. A travers l'étude de l'implantation spatiale du vote des courants et des références territoriales dans leur discours, c'est un clivage plus vaste qui apparaît : il oppose les citoyens qui maîtrisent leur mobilité à ceux qui la subissent, un vote d'intégration multiscalaire à un vote de d'intégration dans des espaces légitimes bornés, un vote nomade à un vote enraciné, un vote réticulaire à un vote maillé, un vote individualiste à un vote communautaire. S'agit-il là d'un «cinquième clivage» ? Si «Oui», quelle est sa pérennité ? Il est difficile de répondre à ces deux questions²⁸ puisque les grands partis issus des clivages précédents tentent d'intégrer à leur programme cette dimension nouvelle ou renouvelée, alors que les partis récents l'exploitent à des échelles et dans des contextes multiples : extrême droite, souverainistes, CPNT, Verts.

BIBLIOGRAPHIE

BUSSI M., GULEA M. (1997), «L'organisation spatiale des votes nationalistes : l'exemple du Front-National en France et du PUNR en Roumanie», Communication au Congrès de L'UGI de Rostock, 27 p.

BUSSI M., (1998), «*Éléments de géographie électorale. L'exemple de la France de l'ouest*», Presse Universitaires de Rouen, 400 p

CHAMBOREDON J.-C. (1982), «La diffusion de la chasse et la transformation des usages sociaux de l'espace rural», *Etudes-Rurales*, n° 87-88, 233-235.

DOGAN M. (1996), «Classe, Religion, Parti : triple déclin dans les clivages électoraux en Europe», *Revue Internationale de Politique Comparée*, n°3, 515-540.

- DOGAN M. (1995), «Le déclin du vote de classe et du vote religieux en Europe occidentale», *Revue Internationale de Sciences Sociales*, n°146, 601-613.
- FAUCHER F. (1999), *Les habits verts de la République*, Paris, Presses de Science Po, 310 p.
- FOURQUET J. (1999), «Analyse du vote CPNT dans les Pays de la Loire aux élections européennes de 1999», *Travaux et documents de l'UMR ESO*, n° 11, 19-22.
- GARCIA A. (2000), «Une passion lucrative qui échappe à l'administration fiscale», *Le Monde*, 27 janvier 2000.
- GOUSTAT A. (1994), *La parole aux terroirs*, Paris, éd. du Rocher, 140 p.
- INGLEHART R. (1993), *La transition culturelle dans les pays développés*, Paris, Economica.
- JAFFRE J. (1999), «Les différences entre ruraux et urbains comptent de plus en plus dans le vote des français», *Le Monde*, 19 Novembre 1999.
- KEY J.-O. (1966), *The responsible electorate*, Cambridge
- LEROSIER J.-J. (2000), «Douze mille chasseurs à Caen contre la loi Voynet», *Le Monde*, 9 mai 2000.
- LEVY J. (1999a), «L'espace et le politique enfin réconciliés ?», in PITTE J.-R., SANGUIN A.-L. (dir), *Géographie et liberté, mélanges en hommage à Paul Claval*, Paris, L'Harmattan, 489-500.
- LEVY J., (1999b), *Le tournant géographique : penser l'espace pour lire le monde*, Paris, Belin, 399 p.
- LEVY J. (1994), *L'espace légitime. Sur la dimension spatiale de la fonction politique*, Paris, Presses de la Fondation Nationale de Science Politique, 442 p.
- MAC ALLISTER I. (1992), «Region and voting in Britain, 1979-1987 : territorial polarization or artefact ?», *American Journal of political Science*, vol 36
- MARTIN P. (2000), *Comprendre les évolutions électorales*, Paris, Presses de Science Po.
- MAYER N., PERRINEAU P. (1996), *Le Front-National à découvert*, Paris, Presse de la FNSP, 414 p.
- PIZZORNO A. (1986), «Sur la rationalité du choix démocratique», in LECA J. (dir), *Sur l'individualisme*, Paris, PFNSP, 330-369.
- RAVENEL L. (1997), "La chasse et la pêche en France", in Saint-Julien T. (dir.), *Atlas de France, Volume 5 : Société et Culture*, Montpellier/Paris, Gip-Reclus/La Documentation Française, 1, 75-82.
- ROKKAN S. (1970), *Citizens, elections, parties*, Oslo, Oslo University Press.
- TRAINI C. (1999), "Les braconniers de la République : les ressorts de la conversion au CPNT", *Cahiers du Cevipof*, n°28, FNSP.
- VIEILLARD-AFRE S. (2001), «Les Verts et le pouvoir. Regards géopolitiques sur les écologistes français : stratégies et représentations», *Hérodote*, n°100, 120-149.
- TROUFFLEAU P. (1992), «Géographie des comportements électoraux en Eure et Loir : essai d'explication socio-économique et problèmes méthodologiques», *L'Espace-Géographique*, n° 2, 155-168.

NOTES

1. Attitude que A.Pizzorno qualifie néanmoins «d'identification au privé».

2. L'importance du nombre de chasseurs licenciés en France reste une exception européenne, de même que la longueur de la saison de la chasse et les conflits résultants opposant ces chasseurs aux gouvernements.
3. Les données sont issues de la Base de Données Socio-Politiques du CIDSP. Ce travail est l'occasion de tester pour la première fois des méthodes d'analyse spatiale sur les résultats électoraux à l'échelle cantonale pour la France entière.
4. Les données électorales à l'échelle communale utilisées sont les élections européennes de 1999 et ont été publiées dans *Ouest France*. Les données sur les chasseurs proviennent de l'Office National de la Chasse.
5. Les autres composantes de l'écologie politique en France, qui n'ont pas connu une percée électorale aussi massive ou durable, ne seront étudiées dans cet article.
6. L'apogée électorale des élections régionales de 1992, 14% est difficilement interprétable, puisque le vote des Verts se cumule avec celui de Génération Ecologie.
7. En Suède, le Parti Paysan conquiert le pouvoir au XIX^{ème}, il devint parti Agrarien en 1921, et centriste en 1958. De même en Finlande, le Parti Agrarien fut créé en 1906, puis devient le parti centriste. Un parti Agrarien s'imposa également en Bulgarie au début du siècle.
8. <http://www.les-verts.org>
9. Lors des élections européennes de 1999, les deux partis étudiés ont obtenu jusqu'ici leurs meilleurs résultats.
10. Effet d'amitié local. D'après (Key, 1966).
11. % de chasseurs dans la population masculine de 15 ans et plus pour 1994. Pour un examen précis des données sur les chasseurs, voir (Ravenel, 1997).
12. Sur ce plan, le département de l'Ardèche correspond bien à ce modèle avec le conflit cristallisé au col de l'Escrinet sur la chasse aux oiseaux migrateurs.
13. Sans atteindre les scores du Médoc ou de la baie de Somme, le vote CPNT peut être localement très important. On note dans plusieurs communes de la baie d'Isigny, des scores dépassant les 50 %. A Sainte-Marie-du-Mont, par exemple, sur 323 bulletins exprimés, 173 le sont pour le CPNT, soit 53%.
14. (Fourquet, 1999)
15. (Lévy, 1994)
16. Paris, Marseille, Lyon, Lille, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Nice, Strasbourg, Cannes, Toulon, Rennes, Le Havre.
17. Sur les graphiques, pour pouvoir comparer les différents courants, c'est l'écart à la moyenne (variable centrée) qui a été représenté
18. Zones concentriques de 5 km autour des principales villes de Basse-Normandie. Afin de minorer l'effet de l'enjeu des zones humides, nous avons extrait des bandes les communes appartenant aux aires naturelles précédemment définies.
19. Vote cumulé en faveur des deux candidats écologistes A. Waechter et D. Cohn-Bendit
20. Même si les Verts apparaît dans les enquêtes comme le parti des classes intellectuelles et cultivées, plus présentes en ville.
21. (Traini, 1999). L'auteur cite ainsi les propos symboliques d'un militant CPNT : «il faudrait s'effacer devant quelques soixante-huitards barbus empruntant nos sentiers en jogging et bandeaux fluo, escortés de leur mémères qui trottaient à leur côté pour perdre les bourrelets distribués généreusement par cette société de consommation qu'ils récusaient tout en s'y vautrant».
22. Cette réalité ne semble pas encore être comprise par les dirigeants du CPNT qui raisonne encore sur une image de la ville construite essentiellement par l'exode rural.
23. A. Goustat, premier leader national du CPNT est issu du RPR. Le journal *l'Humanité* a dénoncé à plusieurs reprises la captation des voix «communistes rurales» par le CPNT, mais selon lui en

réalité «pour la droite». Dans les conseils régionaux, les élus CPNT ont le plus souvent fait barrage à la gauche.

24. La variographie consiste à calculer à différent pas de voisinage un indice d'autocorrélation spatiale. L'autocorrélation spatiale cherche à mesurer la cohésion spatiale, c'est à dire si deux éléments voisins au sein d'un espace tendent à se ressembler davantage que l'ensemble des éléments de cet espace. Plus précisément, les coefficients d'autocorrélation spatiale indiquent le rapport entre la variance locale (entre couples de voisins) et la variance totale.

25. Cette «captivité» peut être associée à une résidence au sein de grands ensembles urbains, de communes de banlieues, d'espaces ruraux isolés.

26. La baie de Somme, le Médoc, la baie d'Isigny-sur-Mer.

27. Cette forte territorialisation des valeurs défendues par le CPNT correspond aux valeurs traditionnellement défendues par les partis agrariens en Europe. Ainsi, le parti agrarien suédois, le plus ancien et le plus puissant d'Europe, à la fois leader de la droite suédoise (de 1970 à 1990) et porte parole du monde agricole, se singularise des autres partis de la droite suédoise classique par son opposition à l'Union Européenne. En Finlande, le parti rural, important dans les années 1970 et 1980 deviendra le parti des «vrais Finlandais».

28. De même, il est difficile d'appréhender la dimension internationale de ce clivage, puisque les partis l'intègrent différemment selon les contextes nationaux. F. Faucher (op cit) signale ainsi que les *Greens* britanniques s'opposent aux Verts français par leur conception romantique et nostalgique de la nature. Une telle «nostalgie rurale» est souvent présentée en France comme un «retour à la terre» synonyme de réactionnisme : elle explique la création d'un parti français de la ruralité opposé aux partis écologistes européens. Au contraire, historiquement depuis la révolution industrielle, l'écologie en Grande-Bretagne est associée à la ruralité.

RÉSUMÉS

Selon la classification de S.Rokkan, quatre clivages structurent l'offre politique partisane : le conflit État/église, le conflit centre/périphérie, le conflit possédants/travailleurs, le conflit rural/urbain. Le conflit rural/urbain est le plus récent et semble avoir produit moins de partis. Néanmoins, la montée d'un vote écologiste peut être pour une part associée à un contexte urbain, auquel s'oppose l'apparition d'un parti «agrarien» en France, se définissant comme le parti de la ruralité («Chasse, Pêche, Nature et Tradition»). Pour tester l'hypothèse de l'influence de l'urbanisation sur les localisations des votes Verts et CPNT, nous utiliserons des méthodes d'analyse spatiale à deux échelles, les cantons en France et la commune en Basse-Normandie. Notre objectif est d'illustrer un aspect des réalignements électoraux en cours dans les démocraties occidentales (déclin des grands partis, désalignement vis-à-vis de l'axe gauche/droite, votes sur enjeux particuliers...) et de démontrer que ces réalignements sont également le résultat de nouveaux enjeux spatiaux.

According to the classification of S.Rokkan, four divisions have generated political parties in democracies : church/secular, center/periphery, owners/workers and rural/urban divisions. The rural/urban division is the most recent and has produced fewer parties than the other divisions. Nevertheless, the growth of green parties is sometimes associated to electoral urban structuration and we can suppose that the apparition of an agrarian party in France («Chasse, Pêche, Nature et Tradition») is related to a rural structuration. To test the hypothesis of the

influence of urbanisation on the localisation of «les Verts» and «CNPT», we'll use spatial analysis methodology at two different scales: France by «canton» and Basse-Normandie by «commune». Our goal is to illustrate the actual electoral realignment in occidental democracies (both decline of the great parties and the class vote, relative decrease of the «left wing/right wing» division, votes on particular stakes) and to demonstrate that these changes are produced by new spatial patterns.

INDEX

Mots-clés : géographie électorale, partis écologistes, clivage urbain/rural, diffusion

Keywords : electoral geography, green party, rural/urban division, diffusion

geographyun 908, 926, 250

AUTEURS

MICHEL BUSSI

UMR IDEES 6063, France

bussi@osiris.univ-rouen.fr

LOÏC RAVENEL

UMR IDEES 6063, France